



LE P'TIT THURACAIS

Journal trimestriel n°130 - Septembre 2023



LE MOT DU MAIRE

C'est la rentrée !

Nous espérons que vous avez passé de bonnes vacances, à la mer, à la montagne, à la campagne où tout simplement chez vous à Saint Jean. Nous allons tous reprendre nos activités et pour nos enfants, le chemin de l'école.

À propos de l'école et de notre école communale en particulier, nous vous rappelons quelques caractéristiques.

L'école de St Jean est associée à celle de nos voisins de St Romain le Noble par le biais d'un regroupement pédagogique.

Les enfants de maternelle, ceux du CP, du CE1 et une partie de ceux du CE2 sont accueillis à St Romain, l'autre partie des CE2, et les grands des CM1 et CM2 sont scolarisés dans notre école communale. Les deux écoles fonctionnent sur la base des quatre jours et demi.

Un service de navette est organisé à 8h20, tous les matins et le soir (lundi, mardi, jeudi et vendredi) après les cours pour relier les deux écoles.

Le mercredi, les cours se terminent à 11h45 à St Jean. Les enfants scolarisés à St Romain sont ramenés à St Jean par la navette à 12h30.

Un service de garderie, GRATUIT, est organisé pour les enfants dont les parents travaillent, le matin à partir de 7h30 et le soir (sauf le mercredi) jusqu'à 18h30.

Le mercredi, les enfants de St Jean peuvent manger à la cantine et être accueillis en garderie jusqu'à 17h30 (cela concerne les enfants dont les parents travaillent). La garderie du mercredi après-midi est payante.

Quant à la cantine, les repas sont préparés sur place, tant à St Romain qu'à Saint Jean et sont proposés au tarif de 1 euro.

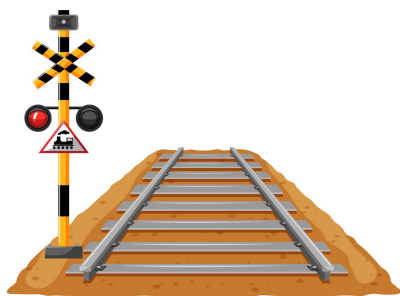
Tous les renseignements complémentaires sont possibles auprès de vos élus ou au secrétariat de mairie.

Bonne rentrée à tous !

Jean PROUZET

Dans cette édition

Édito	1	Vie économique	10
Vie municipale	2-3-4	Retour en images	11
Vie des écoles	5	État civil	11
Vie des assos	6-7-8	Infos et numéros utiles	12
Les thuracais à l'honneur	9		



Nous avons frôlé la catastrophe...

Le lundi 31 juillet dernier, à 13h45, un camion semi-remorque de l'entreprise ESBTP est tombé en panne et s'est arrêté sur le passage à niveau du lieu-dit « Le Noble ». Il faut savoir que ce camion, comme la plupart des autres, sont chargés et donc avoisine les 40 tonnes. En mode automatique, un tel camion qui cale demande un laps de temps certain pour pouvoir redémarrer, et si tout fonctionne normalement, ce qui n'était pas le cas... Finalement, après de longues minutes, le chauffeur, blanc comme un linceul, a réussi à remettre en route le moteur, mais ne pouvant avancer, a reculé avec difficultés car la direction assistée dysfonctionnait ! À peine dix minutes plus tard, un train passait dans la direction Agen-Toulouse... Nous avons bien frôlé la catastrophe.

Depuis toujours ce passage à niveau est classé comme dangereux, ceci à cause de l'enchaînement des obstacles (pont sur le ruisseau de Barrère + passage à niveau + pont sur le canal avec dos d'âne + chaussée étroite + stop avant la RD 813). **Ce passage n'est pas du tout adapté à l'intense circulation actuelle**, qui plus est dans les deux sens. Déjà, il y a quelques années, la chaussée et la voûte avaient lâché sans prévenir, s'ouvrant d'un trou béant de plusieurs mètres, sous le poids de véhicules toujours plus nombreux et toujours plus lourds (camions semi-remorque en particulier, qui ne passaient pas avant) ; actuellement, un creux s'est reformé au même endroit... En outre, il y a quelques semaines, par deux fois, les pierres du parapet du pont sur le ruisseau de Barrère, pierres pourtant très lourdes, ont été projetées dans le ruisseau par des véhicules qui roulaient trop vite et n'ont pu se croiser...

C'est sûr, nous avons donc vraiment frôlé la catastrophe, considérons que c'est un avertissement sérieux ! De plus, beaucoup de camions ne respectent pas l'interdiction de tourner à droite, de la RD 813 vers le passage à niveau, tout comme les chauffeurs pressés qui s'engagent en sens interdit vers le lieu-dit « Le Noble » lorsque le passage à niveau est fermé, mettant en danger les riverains sur la route étroite du bord de Garonne...

Il est donc à présent temps d'interdire totalement l'entrée et la sortie des camions, trop longs et trop lourds, et d'adapter ce passage dangereux aux autres usagers.

UN ÉQUIPEMENT POUR LES MANIFESTATIONS DE NOTRE VILLAGE



Pour les futures manifestations du village, une borne de distribution d'énergie électrique a été installée. Cela permettra de se brancher en toute sécurité à l'électricité.

Pour éviter des usages frauduleux, la borne est équipée d'une serrure. Pour accéder aux prises, il est nécessaire de s'adresser au secrétariat de la mairie qui remettra une clé. À proximité de la borne, un robinet d'eau extérieur complète cet équipement.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise locale de Monsieur Jean Marc HYACINTHE.

Pour sécuriser le parcours de nos collégiens et de nos lycéens qui se rendent à l'arrêt de bus, un chemin piétonnier a été réalisé.

Cette liaison permet de détourner la circulation piétonne d'un secteur dangereux sur lequel il n'y a pas de trottoir avec, en plus, la présence du cèdre qui génère une mauvaise visibilité.

Inscrit dans un programme de sécurisation de notre bourg, ce chemin s'articule avec la place de la mairie, l'école et l'église. L'aménagement d'un escalier permet de rejoindre la RD 813 en toute quiétude.

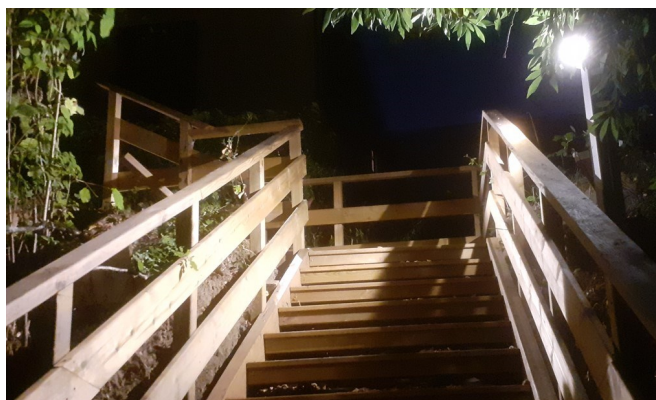
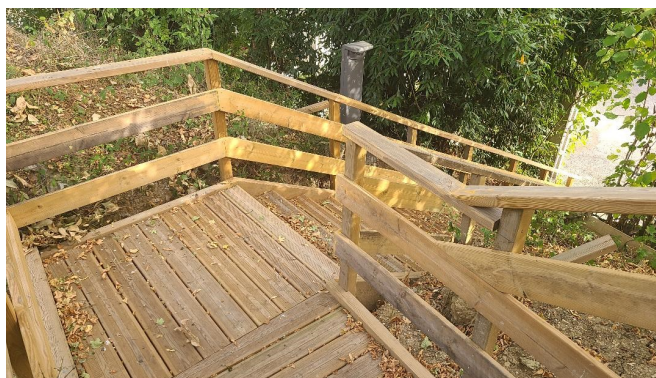
Des mini bornes d'éclairage de nouvelles générations à leds permettent de guider le matin ou en soirée nos collégiens et lycéens.

Le cadre végétal du lieu invite les randonneurs à emprunter ce cheminement ombragé, naturel et paisible.

En complément des travaux déjà effectués, une signalétique sera installée dans les prochains jours.



Chemin piétonnier amenant à l'escalier



LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE : TOUT LE MONDE EST CONCERNÉ !



Dans le cadre du réchauffement climatique, l'Agglomération d'Agen a installé début juillet 2023 un capteur de mesure de température à proximité de notre mairie. Ce capteur est posé à environ 2,5 m de hauteur sur le support qui est situé à côté de la cabane à livres derrière la mairie. Des cellules photovoltaïques assurent l'autonomie intégrale de ce capteur. L'objectif majeur de ces mesures est de mettre en évidence l'élévation de la température et de s'engager sur les « bonnes pratiques ». Pour cela, l'Agglomération d'Agen est accompagnée d'un cabinet expert dans le domaine de la qualité de l'air qui traitera et analysera les relevés pour aboutir à des préconisations.

À l'échelle de notre commune, les objectifs de la démarche consistent à :

- ❗ S'engager à réduire le réchauffement
- ❗ Mesurer et quantifier l'évolution de la température
- ❗ Mettre en place une action pédagogique (situé à proximité de l'école)
- ❗ Récupérer des données pour concevoir et penser les aménagements de demain
- ❗ Évaluer pour anticiper les conséquences des hausses de température
- ❗ Communiquer et partager les bonnes pratiques environnementales
- ❗ Profiter d'un accompagnement financier à 100% de la part de l'agglomération d'Agen

Notre municipalité vous communiquera les retours des différents relevés effectués.



LES AGENTS DE L'ÉCOLE

À gauche : **Marjorie** à la cantine

À droite : **Véronique** à la garderie et aux TAP (Temps d'Activités Périscolaires)



Jennifer à la garderie et aux TAP

▶ ▶ CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, réuni le **jeudi 27 juillet 2023 à 19h30** à la mairie :

- Valide la **mise en place de la nomenclature M57** au 01/01/24 (à l'unanimité)
- Renouvelle la **tarification de la cantine à 1 €** (à l'unanimité)
- Autorise le **lancement d'une procédure de sélection préalable à la délivrance d'un titre d'occupation temporaire du domaine public** (en vue d'une installation d'ombrières solaires) (à l'unanimité)

● Attribue un **fonds de concours d'investissement à TE47 pour des travaux d'électrification effacement BT voie Romaine** (à l'unanimité)

● Fait appel au service de TE47 pour diagnostiquer **les occupations du domaine public** de la commune (à l'unanimité)

● **Signe la convention avec TE47 pour bénéficier du marché de maîtrise d'oeuvre pour la transition énergétique** et valide la modification de la TVA sur toutes les prestations signées avec TE47 (à l'unanimité)

Le Maire annonce la démission de Monsieur Mathieu GLORY du conseil municipal.

✍️ AU REVOIR LES CM2

Chaque année, la municipalité de Saint Jean de Thurac organise un repas de fin d'année dans la cour de l'école avec les enfants, les responsables d'associations et le conseil municipal. À cette occasion, la commune offre un livre à tous les enfants qui partent en CM2. Le Maire a souhaité aux futurs collégiens **Josselin, Mathis, Margot, Jimmy, Anouk, Inès, Maëline, Maël et Téo** une belle rentrée et leur a remis un livre offert par la municipalité.



Pour l'occasion, l'association BLABLA a confectionné des tenues et chapeaux pour une remise de diplôme !
Merci pour leur savoir-faire et le temps consacré pour les enfants thuracais.



✍️ LES EFFECTIFS DE CETTE RENTRÉE SCOLAIRE 2023/2024

... À SAINT-JEAN-DE-THURAC : CM1/CM2

Enseignant et Directeur : Thomas MICHEM
Effectifs : 24 (5 CE2, 11 CM1 et 8 CM2)

Pensez à fournir l'attestation de quotient familial de la CAF pour bénéficier des tarifs de cantine à 1 €.

... À SAINT-ROMAIN-LE-NOBLE : Maternelles

Enseignante : Sandrine DÜRR
Effectifs : 26 (6 petites sections, 8 moyens 12 grands)

... À SAINT-ROMAIN-LE-NOBLE : CP/CE1/CE2

Enseignante et Directrice : Christelle CAVAILLÈS, remplacée par Kim TEMPERA
Effectifs : 20 (11 CP, 5 CE1 et 4 CE2)

Horaires

Saint-Jean-de-Thurac

07h30 à 08h50	garderie
09h00 à 12h30	classe
12h30 à 13h50	cantine/garderie
14h00 à 15h45	classe les lundis, mardis, jeudis et vendredis
15h45 à 16h30	TAP les lundis, mardis, jeudis et vendredis
16h30 à 18h30	garderie
<u>Mercredi matin :</u>	
07h30 à 08h35	garderie
08h45 à 11h45	classe
11h45 à 17h30	cantine/garderie pour les thuracais

Saint-Romain-le-Noble

07h30 à 08h50	garderie
09h00 à 12h00	classe
12h00 à 13h20	cantine/garderie
13h30 à 16h30	classe les lundis
13h30 à 15h30	classe les mardis, jeudis et vendredis
15h30 à 16h30	TAP les mardis, jeudis et vendredis
16h30 à 18h30	garderie
<u>Mercredi matin :</u>	
07h30 à 08h50	garderie
09h00 à 12h00	classe
12h00 à 12h45	garderie

Fête des écoles—1^{er} juillet 2023



Les enfants du RPI de Saint Jean de Thurac/Saint Romain le Noble ont travaillé dur cette année encore pour présenter un magnifique spectacle de fin d'année à leurs parents. Chants, danses et théâtre ont été réalisés avec perfection à la salle des fêtes de Saint Jean par les enfants des classes de maternelles, CP, CE1, CE2, CM1 et CM2.

L'association des Parents d'Élèves l'École Buissonnière avait organisé une auberge espagnole le midi et une après-midi de jeux : ventrigrisse, châteaux gonflages aux quatre coins du bourg, chamboule-tout et tombola.

Merci à tous pour cette journée que les enfants ne sont pas prêts d'oublier !





Les fêtes de Saint Jean 16, 17 et 18 juin 2023

Les associations thuracaises Thuracais en fête, l'ACST47 et le Fusil Thuracais ainsi que l'équipe enseignante et d'animation Thomas, Jennifer et Marjorie et la municipalité de Saint Jean se sont réunis pour permettre à la population de vivre des fêtes de Saint Jean riches en activités.

Le vendredi soir, un magnifique spectacle des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) dans la cours de l'école a été proposé au nombreux public présent suivi d'une auberge espagnole.

Le samedi matin, vide-grenier puis le soir marché gourmand avec la Ferme Lou Cornal, Etxe Terra et des glaces, churros, crêpes pour le dessert. Malgré la pluie qui a quelque peu perturbé la soirée et a obligé l'orchestre à rentrer, un superbe feu d'artifice a tout de même été lancé.

Enfin, le dimanche matin, l'ACST organisait sa traditionnelle randonnée des saveurs et le Fusil Thuracais proposait le midi un repas des chasseurs. La soirée s'est clôturée par une auberge espagnole et omelette géante.



VIE DES ASSOS

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	Sept oct		10	11	
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

À VOS AGENDAS



Dimanche 19 novembre à 12 h

Beujolais Nouveau

À la salle des fêtes de St Jean de Thurac

Repas 20 € adultes, 12 € enfants de -12ans

Réservation auprès d'Émilie CIOLFI au 06 71 03 79 76

Un flyer sera distribué prochainement dans les boîtes aux lettres.

Vendredi 8 décembre à 20 h

Assemblée Générale du Comité des fêtes Thuracais en fête

Cocktail offert

Fêtes de Saint Jean 21, 22, 23 juin 2024

Les jeux intervillages font leur retour dès l'an prochain. Une équipe de 5 hommes est à constituer pour représenter les couleurs de notre village. Messieurs, n'hésitez pas à vous rapprocher des membres du Comité des fêtes si vous souhaitez défier les 5 autres communes présentes !

Nous vous attendons nombreux !



**Embellir son environnement tout en marchant,
faire un pas de plus vers un monde meilleur...**

Cet automne, comme l'année dernière, le **dimanche 24 septembre**, l'association ACST vous propose en partenariat avec le Centre Leclerc de Castelculier, une opération intitulée « Nettoyons la nature ». Des sacs, des gants et des chasubles pour la récupération des déchets seront fournis gratuitement.

Depuis 1997, à l'initiative de Leclerc, cette opération permet aux Français de bonne volonté, d'œuvrer pour une nature plus propre. Quel anniversaire, déjà plus de 25 ans de récupération !



Être présent à ce rendez-vous, c'est améliorer la vie de chacun et rendre à la nature ses lettres de noblesse. Ensemble, nous collecterons les divers débris éparpillés dans notre commune, et ils sont nombreux ! Le départ se fera par groupes, devant la Mairie de Saint de Jean de Thurac, à 9h.

Un café et des viennoiseries vous seront offerts à votre arrivée.

Au terme de cette matinée, l'association ACST vous propose d'amener votre pique-nique pour un moment de convivialité.

Alors, à vos agendas, enfants et adultes, soyez nombreux à nous rejoindre pour cette belle journée, nous comptons sur vous !

Merci de bien vouloir vous inscrire, avant le dimanche 17 septembre, auprès de Jean-Claude et Katy MARTY au 06 99 50 30 70.

RANDONNÉES À VENIR

Vendredi 20 octobre

Circuit de randonnée en Gascogne de 12,7 km à CUQ

Samedi 4 novembre

Rando nocturne « Mamie Jeannette » à ST JEAN DE THURAC

Vendredi 17 novembre

Circuit dans la vallée de Gandaille de 10,5 km à ENGAYRAC

Vendredi 15 décembre

Circuit panoramas sur la vallée du Lot et du Mail de 10,5 km à PUJOLS + possibilité de manger au restaurant à Pujols pour clôturer l'année

LE RELAIS PHILIPPIDÈS

Il y a quelques mois, 4 voisins de la Voie Romaine se sont lancés un pari fou : participer au **Relais Nocturne des Philippides** organisé par le 48^{ème} Régiment de Transmission. La team "lous pecs", (les fous en patois) a parcouru 54 km de trail urbain entre Foulayronnes et Bon rencontre mêlant routes et chemins.

Les 4 relais (entre 11 et 17 km) que se sont partagés **Abdel LAREF, Anthony MALLET, Anaïs et Guillaume DUBARD** ont traversés 10 communes de l'agglomération agenaise.

Leur objectif était simple : finir leur relai et partager un moment de convivialité entre voisin à la lueur de leur lampe frontale. Ce fut chose faite, les 54 km ont été parcourus en 5h49 et l'équipe fini 38^{ème} sur 89.

Bravo à ces 4 thuracais qui reitèreront leur exploit l'année prochaine en essayant d'améliorer leur chrono.



LE RALLYE AÏCHA DES GAZELLES

Sur les bords de Garonne, dans notre commune de Saint Jean de Thurac, on peut rencontrer au hasard de promenades, parfois des chevreuils, aujourd'hui ce n'est pas d'eux que nous souhaitons parler mais de gazelles... Ah ! Quelle surprise n'est-ce pas ?

Oui, mais des gazelles bien spéciales, elles vont participer au « RALLYE AÏCHA DES GAZELLES DU MAROC » au printemps 2024, il s'agit de deux complices dans la vie, **Vanessa et Virginie**.

Pour l'une d'entre elle, Vanessa Trauquet est une habitante de notre village, c'est avec son compagnon et ses deux enfants qu'ils sont installés au lieu-dit « Le Treil » route de Garonne.

Elle nous raconte : « Je suis mariée et maman de Maya 15 ans et Emy 10 ans, j'aime relever les défis. Toujours partante pour vivre des aventures, tester des expériences, sortir de mon quotidien, je veux vivre la vie à 100 %. Je fais 1 000 choses à la fois, je bosse dans le tourisme et depuis 4 ans je suis aussi auto-entrepreneure dans le domaine de la création textile. Je fais du sport, je voyage, j'enchaîne les activités. Côté tempérament, vaut mieux s'accrocher ! ».

Nous ne manquerons pas de suivre leur aventure au Maroc, et de vous relater cette expédition hors du commun pour cette 33^{ème} édition du rallye.

Bonne route à Vanessa et Virginie !



MA PETITE BABOUILLE Couturière de talent

Emmanuelle CUCCHI, thuracaise de la rue des Tulipes est infirmière et maman de 3 filles. Elle a commencé la couture peu de temps après la naissance de son premier enfant il y a 11 ans. Pour sa fille, pour offrir, pour elle... Puis, il y a 2 ans, « **Ma Petite Babouille** » est devenue une micro-entreprise afin d'en faire profiter d'autres personnes.

Cadeaux de naissance, petite maroquinerie, sacs,...

C'est une activité secondaire qui reste pour elle un réel plaisir.

Vous pouvez trouver ses créations sur les réseaux sociaux, et par mail :

mapetitebabouille@outlook.fr



Une boutique en ligne est en cours de création.



► ► RETOUR EN IMAGES

La mairie de Saint Jean de Thurac était partenaire de la **1^{ère} édition de la Fête de la culotte** organisée le 2 septembre dernier à Saint Romain le Noble par l'association Fablab OSE (atelier de couture). Au programme : marché des créateurs ateliers de fabrication de beewrap (emballages en cire d'abeille), de lessive naturelle et tawashi (éponge écologique), pièce de théâtre, concerts et repas.

Les participants s'étaient également lancés un défi : battre le record de la plus grande culotte du monde ! (ce record devrait être homologué prochainement faute d'huissier le jour de la manifestation).



▶ ▶ RETOUR EN IMAGES

Le **20 août** dernier, les communes de Saint Jean de Thurac, Saint Romain le Noble et Saint Nicolas de la Balermes et le Comité du Souvenir commémoraient le **79^{ème} anniversaire des combats des 15 et 17 août 1944.**



▲ Stèle du Moulin du Noble
◀



◀ Marielle PUJOLADE, notre conseillère municipale, a livré un récit poignant des combats qui se sont déroulés à cet endroit.

▶ ▶ ÉTAT CIVIL

CARNET ROSE



Bienvenue dans notre village à :

 **Valentine, Edith, Henriette DUZELIER**

née 2 septembre 2023 à Agen

Félicitations aux parents Camille RASTOUIL et Thomas DUZELIER

Repas de quartier « Des gens de Garonne »

Vendredi 1^{er} septembre, c'était la seconde édition du repas de quartier « Des gens de Garonne » : c'est dans le cadre du Domaine du Noble que l'ensemble des habitants du bord de Garonne ont été conviés par Christine et Yvon Thalineau. L'espace d'une douce soirée d'été, nous nous sommes retrouvés dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Merci à nos hôtes et bien entendu à tous les participants...



▶ ▶ INFOS ET N° UTILES



MAIRIE

Tél : 05.53.87.32.75 - Mail : mairiestjeandethurac@orange.fr

Site Internet : www.saintjeandethurac.fr (en cours de refonte)

Ouverture : lundi et jeudi de 8h30 à 12h30
mardi de 13h30 à 17h
vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

DÉCHÈTERIES

Boé, Brax, Castelculier, Colayrac St Cirq, Dondas, Fals, Foulayronnes, Pont du Casse, Le Passage d'Agen.

Les horaires et coordonnées sont disponibles sur le site de l'Agglo www.agglo-agen.net, rubrique collecte des déchets, particuliers.

AGGLOMÉRATION D'AGEN

Adresse : 8 rue André Chénier 47000 AGEN

Tél : 05.53.69.68.67

Site internet : www.agglo-agen.net

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL DESTINATION AGEN

Adresse : 38 rue Garonne 47000 AGEN

Tél : 05.53.47.36.09

Site internet : www.destination-agen.com

SERVICE DES EAUX : SAUR

Points d'accueil : MONFLANQUIN, DURAS,
CASTILLONNÈS et STE LIVRADE S/LOT

Service client : 05.53.72.01.10

Urgences : 05.53.72.01.09

ENEDIS

Dépannage : 09.72.67.50.47

Client : 0970 83 19 70

ASSISTANTES SOCIALES

MME FURLAN : 05.53.98.62.38 -MME SUREAU :
05.53.98.62.56

NUMÉROS D'URGENCE

SAMU 15

POLICE 17

POMPIERS 18

ALLO ENFANCE MALTRAITÉE 119

VIOLENCE FEMME 3919

APPEL D'URGENCE EUROPÉEN 112

CENTRE ANTI POISON 05.56.96.40.80

ÉLIGIBILITÉ À LA FIBRE : <https://reseaux.orange.fr/couverture-reseaux/carte-de-couverture-fibre>

Signal d'alerte en cas de danger imminent (inondation par exemple)

Émis par les sirènes, c'est un son montant et descendant. L'alerte : 3 séquences d'1 minute et 41 secondes, séparées par un silence. Fin de l'alerte : son continu de 30 secondes.

Les essais mensuels 1 séquence d'1 minute et 41 secondes tous les 1^{ers} mercredis du mois.

Rédacteur en chef : **Jean PROUZET** - Conception : **Brigitte FRAMARIN SOCA**

Rédaction : **le conseil municipal**

Si vous souhaitez partager une information sur ce bulletin municipal ou bien transmettre vos suggestions, envoyez un mail **au plus tard le 05/11/2023** à **communication@saintjeandethurac.fr**